VILLE DE SAINT-RAPHAËL (Var)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Concernant des Autorisations d'Occupation Temporaire du Domaine Public non constitutives de droits réels

Emplacement situé à Beaurivage

1- AUTORITE CONCEDANTE

Commune de Saint-Raphaël – Service Commerce et Artisanat – Place Sadi Carnot – BP 80160 – 83701 SAINT RAPHAËL CEDEX – Tél : 04.94.52.62.30 – commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr – www.ville-saintraphael.fr

2- OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne l'attribution d'une convention portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'activité et l'emplacement, ci-après :

LOT 1 : Un emplacement (emplacement n°7) pour l'exploitation d'un kiosque alimentaire à Beaurivage.

3- MODE D'ATTRIBUTION ET FORME DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A CONSENTIR

En application des dispositions de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public un appel à candidature concernant des autorisations d'occupation temporaire du domaine public, non constitutives de droits réels.

A cet effet, une convention d'autorisation d'occupation temporaire sera conclue avec le candidat retenu. Il est précisé que cette convention sera consentie à titre précaire et révocable à première réquisition de l'administration. Aucun changement d'exploitant ne peut avoir lieu sous peine de déchéance.
L'attribution étant nominative, il sera interdit au bénéficiaire de sous-traiter à son tour son lot sous peine de rupture de contrat à ses torts exclusifs.

4- DUREE DE LA CONVENTION

La convention qui sera conclue avec l'attributaire à l'issue de la procédure de consultation sera consentie à compter de la date de leur signature jusqu'au **15 octobre 2027**.

En raison des travaux de réaménagement du bord de mer réalisés par la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur, aucune nouvelle autorisation ne pourra être délivrée à compter de cette date. Si le planning des travaux devait être modifié, l'exploitant en serait immédiatement informé.

Pour ce lot, la période d'exploitation est annuelle. Elle est autorisée quotidiennement jusqu'à 24 heures, et 21 heures minimum en période estivale du 15 juin au 15 septembre. Hors saison estivale, l'exploitation se fait au moins 3 jours par semaine. En période estivale, elle ne doit pas être interrompue au-delà d'une journée. Des fermetures sont autorisées dans la limite des 5 semaines de congés annuels réglementaires. Ces dispositions sont applicables pour chaque année d'exploitation.

Il est précisé que la convention pourra être suspendue du fait des travaux à entreprendre dans le cadre du réaménagement du bord de mer.

5- MONTANT DE LA REDEVANCE

L'Autorisation d'Occupation Temporaire sera consentie en contrepartie du versement d'une redevance qui tiendra compte des avantages de toute nature procurés à l'occupant, conformément aux dispositions de l'article L2125-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Physiques.

Le montant annuel de la redevance proposée devra être raisonnablement estimé par le candidat et ne pourra être inférieur au montant ci-dessous :

LOT 1 : 17 000 € + 3 % du CA HT de l'année précédente

Il sera laissé à la libre appréciation de la Commune de déclarer l'appel à candidature infructueux dans le cas où l'offre serait déclarée insuffisante.

6- OBLIGATIONS

L'occupant fera son affaire de l'ensemble des dépenses relatives à l'organisation et à la gestion de l'activité proposée (eau, électricité, impôts…).

Il contractera toutes les assurances nécessaires à l'exercice de ses activités sur le domaine public et à la garantie des espaces et équipements qui lui seront concédés par la Commune de Saint-Raphaël.

L'occupant devra impérativement s'équiper d'un terminal de paiement électronique, dont déterminera lui-même l'usage par un affichage réglementaire. Cette qualité de service sera appréciée et contrôlée par les services municipaux.

7- CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le candidat peut être une personne physique ou morale.

Sous peine d'irrecevabilité, le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Le dossier de candidature joint à la présente doit être impérativement complété et retourné accompagné des pièces énumérées dans ce dernier en page 2 ;
- Le projet de convention, dûment complété et notamment le montant de l'offre chiffrée de la redevance offerte que le candidat s'engage à verser annuellement à la Commune, sachant que cette redevance est révisable dans les conditions définies à l'intérieur de celle-ci ;
- **Un compte d'exploitation prévisionnel + un plan des investissements envisagés** (qualité des installations) ;
- **Une note détaillée** sur la manière dont le candidat inscrit son activité dans une perspective éco-responsable, notamment en matière de préservation de l'environnement (gestion et tri des déchets) et d'économie des fluides et énergies. Dans cette note, il s'engage à ne pas utiliser d'objets en plastique à usage unique (sacs, pailles, gobelets, couverts…) et à privilégier le recours au circuit court et l'utilisation de produits labélisés (ex. Label Rouge pour les viandes) ;
- **Une présentation graphique** du projet en précisant obligatoirement les dimensions et poids des installations envisagées ;
- **Dépôt d'un chèque de garantie** à hauteur du montant annuel de la redevance proposée par le candidat.

Toute fausse déclaration entraînera la résiliation de plein droit de l'autorisation d'occupation qui aurait pu être ultérieurement attribuée.
Le dossier est constitué et déposé sous la seule responsabilité du candidat.
Les offres doivent être rédigées impérativement en français.

8- MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Date et heure limites de réception des offres : 27 novembre 2026, à 15h00.

Le dossier complet doit être inséré dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :
« nom du candidat – Avis d'appel à candidatures concernant l'exploitation du lot n° …… (à compléter avec le n° du lot + la dénomination de l'activité + le n° d'emplacement) – NE PAS OUVRIR ».

Transmission des offres : Les candidatures peuvent être :
- soit déposées contre récépissé à la Mairie de Saint-Raphaël – Service Commerce et Artisanat - Place Sadi Carnot, du lundi au jeudi, de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 ;
- soit déposées par voie dématérialisée sur le site dédié AWS.

9- PROCÉDURE DE SELECTION DES CANDIDATS
La Commune procèdera à l'analyse des offres. Les candidats seront choisis en fonction de leurs compétences, de leurs références et des moyens dont ils disposent.

Les critères de sélections sont les suivants :
- Qualité du projet commercial (40 %)
- Montant de la redevance (30 %)
- Compétences et garanties professionnelles du candidat (15 %)
- Eco-responsabilité (15 %)

Au cours de la procédure de sélection, la Commune de Saint-Raphaël se réserve le droit de demander aux candidats de préciser ou de compléter les informations communiquées. Si un complément de dossier est demandé par la Commune, cela ne constitue pas une présomption d'acceptation de l'offre.

Les résultats sont communiqués par écrit à tous les candidats ayant déposé un dossier.

L'attribution définitive ne pourra avoir lieu qu'après fourniture des attestations d'assurance et contrôles techniques et sanitaires des installations.

10- LOT N'AYANT PAS TROUVE PRENEUR
Si le lot ne devait pas recevoir d'offre ou qu'aucune offre ne serait jugée recevable, ce dernier sera déclaré infructueux. Par la suite, une attribution négociée de gré à gré pourra être envisagée.

11- CONTACT ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande de renseignements complémentaires, préalablement au dépôt des dossiers de candidature, est adressée à :

Mairie de Saint-Raphaël
Service Commerce et Artisanat
Place Sadi Carnot - 83701 SAINT-RAPHAEL CEDEX
Tel : 04 94 52 62 30
commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr

12- VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé précontractuel qui doit être introduit dans les 8 jours suivant la notification du rejet par voie électronique ou par envoi du courrier de rejet.

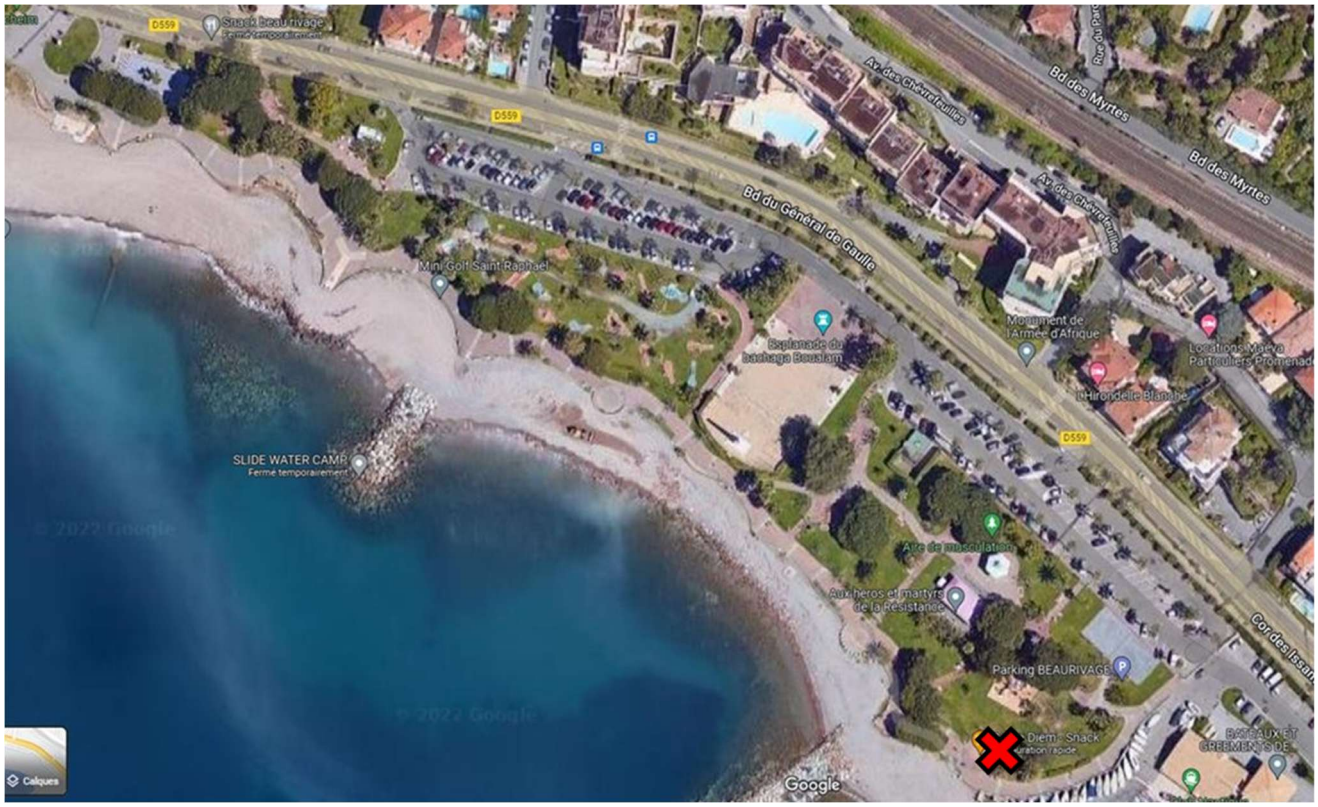
Recours pour excès de pouvoir permettant aux candidats évincés de demander directement devant le juge administratif, après signature du contrat, l'annulation de l'acte administratif unilatéral, recours qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la notification du rejet.

Recours de plein contentieux par lequel, le candidat évincé peut contester la validité après signature dans sa globalité ou bien certaines de ses clauses et demander une indemnisation de ses droits lésés par l'irrégularité du contrat, qui doit être introduit dans un délai de 2 mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

LOT 1

Emplacement n° 7 pour un kiosque alimentaire- Jardin Beaurivage



SAINT RAPHAËL

D O S S I E R D E C A N D I D A T U R E

A P P E L A C A N D I D A T U R E

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre ville.

Ce dossier a pour objet de nous permettre d'appréhender au mieux votre profil et vos motivations dans le cadre de la présente consultation pour l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels.

LOT CHOISI (n° + activité)

DENOMINATION SOCIALE

RENSEIGNEMENTS	
Nom et Prénom	
Qualité du représentant légal (si société)	
Capital social (si société)	
Adresse postale / siège social	
Code Postal - Ville	
Numéro(s) de téléphone portable et/ou téléphone fixe	
Adresse e-mail	
Site internet, Réseaux sociaux…	

RAPPEL !

Le candidat doit obligatoirement joindre les documents suivants :

1/ Pièces administratives :

❑ Un extrait K-bis du Registre du Commerce et des Sociétés en cours de validité ou, à défaut une copie de la carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers.
Si la société est en cours de création, les statuts de la société.

❑ Copie de la carte d'identité.

❑ Attestation d'assurance responsabilité civile.

❑ Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat déclare ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale à quelque titre que ce soit (société, gérant et personnel), l'administration se réservant le droit de demander toutes pièces justificatives à cet égard.

❑ Les attestations des paiements et déclaration des impôts, cotisations sociales et autres taxes délivrées par les organismes compétents, pour les deux dernières années ou équivalent.
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements du tribunal prononcé à cet effet.

❑ L'état d'endettement et les comptes annuels de la société déposées auprès du tribunal de commerce. Si la société est exploitée depuis moins d'un an, merci de le préciser.

❑ Les références commerciales et professionnelles dans le secteur concerné.

❑ Un compte d'exploitation prévisionnel + un plan des investissements envisagés (qualité des installations).

2/ Eléments marketing et commerciaux :

❑ Plaquette commerciale avec exemples de tarifs proposés aux clients

❑ Photos et visuels des produits proposés à la vente

3a/ Pour les emplacements avec une activité alimentaire :

❑ Attestation de formation à l'hygiène et risques sanitaires (HACCP).

3b/ Pour les emplacements pour un manège :

❑ Attestation de bon montage + contrôle de sécurité.

4/ Facultatif :

❑ Tous documents que le candidat souhaite porter à la connaissance de l'administration

Q U E S T I O N N A I R E D E C A N D I D A T U R E

A- FORMATION et EXPÉRIENCES

A1- Etudes, diplômes, formations…		
Etablissement	**Titre / Diplôme**	**Année**
A2- Expériences professionnelles		
Quelle est votre situation actuelle ?	❑ En activité ❑ Sans emploi	
Société (Nom – Ville)	**Fonction, responsabilité…**	**Durée (de … à …)**

B- COMPÉTENCES et MOTIVATIONS

B1- Compétences et aptitudes
Lesquelles de vos compétences et savoir-faire seront des facteurs clés dans la réussite de votre projet ?
B2- Présentation et motivations
Quelles sont vos motivations / ambitions qui vous incitent à vouloir exploiter cet emplacement ?

C- PROJET D'ENSEIGNE

C1- Présentation de la société
Veuillez nous décrire la société et son activité
Quels sont les services offerts au public et la fourchette des tarifs pratiqués ?
Quelles sont les amplitudes horaires et les jours d'ouverture ?

C2- Projet commercial
Veuillez faire une description détaillée du projet proposé permettant d'apprécier le cadre d'ensemble (présentation des enjeux, objectifs du projet), les spécificités et l'originalité du projet…
Descriptif de la démarche adoptée par le candidat en matière d'éco-responsabilité.

D- CAPACITES FINANCIERES et ECONOMIQUES

D1- Votre apport		
Type de fonds	**Date de disponibilité**	**Montant**
Capitaux propres		
Emprunt		

D2- La société			
Montant HT du chiffre d'affaires	**N-3**	**N-2**	**N-1**

Vous arrivez au terme de ce dossier de candidature. Nous vous remercions pour le temps que vous avez consacré à l'élaboration de ce dossier.

N'hésitez pas, si vous le jugez utile, à joindre au présent dossier toute autre information ou tout autre document de nature à préciser ou illustrer vos compétences ou expériences.

N'oubliez pas de joindre les documents énumérés en page 2.

En signant ce document, vous certifiez l'exactitude de toutes les informations qu'il contient.

Fait à ……
Le ……

Monsieur / Madame …….
(nom – prénom)

Signature